



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



P.V C.R.Q.D N° 05 du 12 Décembre 2013

Membres Présents : Mrs BENZERDJEB .A. – SARDI .M.-BOUZEROUATA.H.

Ordre du jour: *affaires administratives & disciplinaires championnat R1/R2/D2, coupe d'Algérie*

AFFAIRE N°039: Ren : J.S.B – J.S.M.R S/G D2 du 29/11/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant:
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. BELKHIR .M. N° Lic: 147 du club J.S.M.R
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr BELKHIR .M. N° Lic: 147 du club J.S.M.R

AFFAIRE N°040:Ren : H.B.C.T – J.S.A. S/G D2 du 29/11/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant:
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. ABDELHADI .A. L. N° Lic: 249 du club H.B.C.T
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. ABDELHADI .A. L. N° Lic: 249 du club H.B.C.T

AFFAIRE N°041:Ren : S.C.A.B – M.C.O.T S/G R 1 du 29/11/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant:
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. AIN EL GATE .A. L. N° Lic: 049 du club S.C.A.B
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. AIN EL GATE .A. L. N° Lic: 049 du club S.C.A.B

AFFAIRE N°042: Ren : I.R.B.O – H.B.C.G S/G R1 du 29/11/2013

- ☞ Vu la feuille de match et rapport des arbitres & délégué signalant:
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. BELBACHIR .F. L. N° Lic: 161 du club H.B.C.G
- ☞ comportement antisportif et insulte envers officiel du Joueur YABEDRI .A. N° Lic : 540 du Club H.B.C.G.
- ☞ Pénétration sur l'air de jeu du licencié de club I.R.B.O. Monsieur HAMIDI .M. N°Lic : 492 du club I.R.B.O ainsi que comportement antisportif et insulte envers adversaire
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. BELBACHIR .F. L. N° Lic: 161 du club H.B.C.G.
- ☞ Est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur Le joueur YABEDRI .A. N° Lic : 540 du Club H.B.C.G.
- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club H.B.C.G.
- ☞ Est infligé une suspension de quatre (04) mois fermes au joueur HAMIDI .M. N°Lic : 492 du club I.R.B.O.
- ☞ Il est infligé une amende de 10000 DA au Club I.R.B.O

AFFAIRE N°043:Ren W.C.B.O.S – E.S.O.F S/G D2 du 30/11/2013

- ☞ Vu la feuille de match signalant:
- ☞ 2^{ème} Avertissement OFF (A) Mr. MIMOUN .M. N° Lic: 132 du club E.S.O.F
- ☞ 2^{ème} Avertissement OFF (B) Mr. MOUFFOK .H. N° Lic: 092 du club W.C.B.O.S
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



DECISION

- ✂ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club E.S.O.F.
- ✂ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club W.C.B.O.S

AFFAIRE N°044: Ren : J.S.A – M.C.O.T Coupe d'Algérie S/G du 06/12/2013

- ✂ Vu la feuille de match signalant:
- ✂ Avertissement OFF (A) Mr. LABED .M. N° Lic: 119 du club J.S.A
- ✂ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✂ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✂ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. LABED .M. N° Lic: 119 du club J.S.A

AFFAIRE N°045: Ren : O.M.S.B.A – H.B.C.G S/G R1 du 06/12/2013

- ✂ Vu la lettre du Club OMSBA ayant objet réserve par évocation :
Reserve sur la participation du joueur BENNAI .S. N°Lic : 036 du club H.B.C.G
- ✂ Vu paiement des droits de réserve par le club O.M.S.B.A.
- ✂ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✂ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✂ Réserves non recevable dans le fond et dans la forme (Article N°42 Bis & N° 132 des R.G-F.A.H.B).
- ✂ Rencontre homologuée suivant le résultat finale.

AFFAIRE N°046: Ren : A.N.S.C – N.R.B.E.A U 17 du 06/12/2013

- ✂ Vu la feuille de match signalant :
- ✂ Absence de l'équipe N.R.B.E.A.
- ✂ Attendu qu'aucune lettre explicative n'es parvenu a la L.R.H.B-Oran.
- ✂ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✂ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✂ match en faveur de l'équipe A.N.S.C (12 à 00).
- ✂ L'équipe N.R.B.E.A est suspendu saison 2014-2015 en coupe d'Algérie U17
- ✂ il est infligé une amende de 2000 DA au club N.R.B.E.A

AFFAIRE N°047: Ren : M.C.O.T – C.R.B.S U 19 du 06/12/2013

- ✂ Vu la feuille de match signalant :
- ✂ Absence de l'équipe C.R.B.S
- ✂ Attendu qu'aucune lettre explicative n'es parvenu a la L.R.H.B-Oran.
- ✂ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✂ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✂ match en faveur de l'équipe M.C.O.T (12 à 00).
- ✂ L'équipe C.R.B.S est suspendu saison 2014-2015 en coupe d'Algérie U19
- ✂ il est infligé une amende de 2000 DA au club C.R.B.S

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉNT PV. PRENNENT

EFFET A COMPTER DU : **19 Décembre 2013**

Secrétaire de Séance
SARDI .M.

Le Président C.R.Q.D
BENZERDJEB .A.